



Vœu

Présenté par la FCPE, la FSU, l'UNSA éducation, la CGT éduc'action et la FNEC FP FO

La mise en place des mesures contenues dans le « Choc des savoirs » n'est pas de nature à faire mieux réussir l'ensemble des élèves ni à résorber les inégalités subies dans le système éducatif. En effet, ce « choc des savoirs » est un ensemble d'annonces qui a une grande cohérence idéologique pour le gouvernement. Inspiré d'un modèle d'École passiste et conservateur, il pose les bases d'une École du tri social.

En organisant les cours de mathématiques et de français en groupes de niveaux, cette réforme impose une politique de tri social au détriment des élèves les plus fragiles, des élèves en situation de handicap, des élèves allophones, des élèves rencontrant des difficultés scolaires et sociales, ce qui va inmanquablement accentuer les inégalités scolaires.

Elle dégrade considérablement les conditions de travail, des enseignantes et enseignants, mais aussi de tous les personnels, par la grande insuffisance des moyens et la surcharge des classes.

Elle renonce à une même école pour toutes et tous en mettant en place un accès conditionnel au lycée.

Elle remet en cause la liberté pédagogique avec des méthodes, des manuels, des progressions communes imposées et des évaluations nationales standardisées à tous les niveaux, ce qui contribue à déposséder les enseignant·es de leur expertise professionnelle. Encore une fois, les programmes seront révisés, alors que depuis 1995 aucune génération d'élève n'a pu vivre sa scolarité sans être bousculé par une énième réforme. Leur incessante remise en cause, sans bilan, déstabilise les enseignant·es qui vont devoir s'adapter dans l'urgence. La mise en place d'attendus en cours et en fin d'année balaie d'un revers de la main l'enseignement par cycle qui donnait du temps aux apprentissages afin de prendre en compte le fait que tous les élèves n'apprennent pas au même rythme.

Par ailleurs, cette réforme désorganise les collèges, dégrade les emplois du temps des élèves et personnels. Elle entraîne des suppressions d'options et une baisse du volume horaire de l'enseignement des langues et cultures de l'Antiquité, un renoncement aux quelques rares allègements (en sciences et technologie, en langues notamment), la fragilisation de la chorale, la réduction ou la suppression d'enseignements disciplinaires, de dédoublements et de dispositifs approuvés par les personnels...

Le ministère a décidé d'un calendrier précipité pour imposer sa réforme avec un passage en CSE le 8 février alors que la rentrée scolaire 2024 est déjà en cours de préparation

dans les établissements scolaires. Il entend faire de ses agent·es du service public, des fonctionnaires d'État, les instruments d'un tri social au service d'intérêts particuliers.

Pour défendre l'École publique, le CDEN demande l'abandon complet et immédiat des mesures « Choc des savoirs », une vraie concertation avec l'ensemble des personnels et un investissement massif pour l'École publique et la réussite de chaque élève.